

## 6ème Réforme de l'Etat: les francophones respectés

### l'Etat fédéral modernisé.

La participation du **Mouvement Réformateur** aux négociations menées avec sept autres partis en vue d'adopter les **réformes institutionnelles et socio-économiques** aura finalement permis de débloquent une situation qui pourrissait la vie politique de notre pays depuis des mois, voire des années.

«Depuis 2007, la crise institutionnelle permanente a secoué notre pays. Le retour du **MR** à la table des négociations a permis de débloquent une situation particulièrement inextricable,» a constaté ce lundi **Charles Michel**. «Cet accord donne enfin la possibilité de traiter les dossiers économiques, sociaux et financiers qui sont essentiels pour assurer le bien-être de tous les Belges, en ce compris la sécurité sociale et le paiement des pensions,» a ajouté le Président du MR.

**C'est l'attitude pragmatique, constructive mais toujours ferme et assurée pour la défense, et même le renforcement des droits des francophones, adoptée par le Président du MR, qui a contribué à la réussite des accords politiques.**

Ceux-ci devront maintenant faire l'objet de débats et de votes dans les diverses assemblées afin que les innovations et les changements puissent être traduits dans les différentes législations.

De même que l'approche libérale des problèmes socio-économiques du pays a permis de prendre des mesures qui, contrairement aux politiques de gauche, épargnent et améliorent même les revenus des citoyens et des entreprises créatrices d'emploi.

### Les Francophones renforcés:

- Les modalités de la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde ont été amendées et acceptées ensuite par le MR afin **de préserver constitutionnellement les droits des francophones de la périphérie**. Si vous habitez dans l'une des 6 communes à facilités (Drogenbos, Kraainem, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Wemmel et Wezembeek-Oppeem) vous pourrez encore voter pour un candidat bruxellois. **Les électeurs des six communes à facilités pourront voter directement pour des listes bruxelloises et les votes émis dans l'ensemble de Hal-Vilvorde seront intégralement pris en compte pour le Sénat.**
- La Flandre ne pourra plus neutraliser la nomination du Bourgmestre d'une commune où il est pourtant démocratiquement élu. Le Mouvement Réformateur a obtenu une procédure objective de nomination des bourgmestres des six communes à facilités. **En cas de recours, c'est l'Assemblée générale paritairement bilingue du Conseil d'Etat qui tranchera sur base d'une présidence francophone ou néerlandophone en alternance. Il y aura également la garantie d'avoir un auditeur francophone et un auditeur néerlandophone.**
- Les bourgmestres resteront en fonction tout le temps de la procédure. Ceci les soustrait totalement à l'arbitraire du Gouvernement flamand qui jusqu'ici refusait de les nommer. La démocratie est enfin respectée.
- La Flandre ne pourra plus continuer à imposer en toute impunité des tracasseries administratives notamment via la circulaire Peeters. La consécration légale de la Circulaire Peeters prévue initialement a été empêchée par le MR. C'est donc la loi actuelle et la jurisprudence récente, favorables aux

francophones, qui s'imposent. Si des abus du côté néerlandophone persistent, **un recours sera possible devant l'Assemblée générale du Conseil d'Etat.**

- Les Francophones pourront continuer à utiliser le français devant les tribunaux que ce soit au civil ou au pénal. **Pour la première fois, les droits des justiciables de Bruxelles et de toute sa périphérie sont bétonnés dans la Constitution.** Chacun aura désormais la garantie de se défendre dans sa langue.
- Si vous habitez dans l'une des 29 communes de l'arrondissement de BHV hors facilités, vous pourrez continuer à voter pour un candidat francophone en Brabant flamand. Des listes francophones peuvent être déposées en Brabant flamand et contribuer à l'élection d'un francophone parmi les élus issus de la circonscription du Brabant flamand.

## **Le français devant les tribunaux?**

- Tout comme les habitants de Bruxelles et des six communes, vos droits linguistiques sur le plan judiciaire **vont être bétonnés dans la Constitution.**

## **Mobilité:**

- Dans l'une des six communes à facilités ou ailleurs, la Flandre ne pourra décider seule de fermer des accès au ring pour embêter les navetteurs et les Bruxellois. **Elle ne peut prendre aucune décision sans avoir pris en compte les restrictions éventuelles imposées par les gouvernements bruxellois et wallons.**

## **Bruxelles et sa périphérie au cœur du modèle fédéral:**

- Et Bruxelles ne sera pas enfermée dans un carcan. La capitale de la Belgique renforcera son lien avec les **six communes à facilités dont le statut est désormais «bétonné» par la Constitution.**
- **Les frontières linguistiques ne pourront devenir des frontières d'état.** La garantie constitutionnelle accordée aux communes à facilités permettra à celles-ci d'être prémunie contre toute exigence flamande d'annexion à un futur Etat flamand. **La comptabilisation de l'ensemble des voix francophones exprimées en dans Hal-Vilvorde pour le Sénat renforce cet élément.** C'est le droit à l'autodétermination des habitants de la périphérie qui permettra de fixer les frontières linguistiques en cas de scénario de séparation du pays.

## **Bruxelles ne sera pas une sous-région.**

- **Le MR a obtenu la consécration de Bruxelles comme Région à part entière dans la Constitution.** Chose qui lui était refusée depuis sa création à la fin des années 80. Il est enfin mis un terme à l'époque où Bruxelles bénéficiait d'un sous-statut institutionnel. Et Bruxelles sera refinancée pour permettre le développement de projets ambitieux au bénéfice direct des Bruxellois et de l'ensemble des Belges.
- **L'accord sur l'arrondissement judiciaire Bruxelles-Hal-Vilvorde permettra par ailleurs le maintien et l'amélioration des droits des justiciables francophones de Bruxelles et Hal-Vilvorde.** Le droit essentiel et démocratique des Francophones d'être jugés dans leur langue reste une réalité dans

l'ensemble de l'actuel arrondissement judiciaire. Outre les dédoublements sur le territoire des 54 communes de BHV des tribunaux de première instance, de commerce et du travail, il insiste sur celui du tribunal de police. Il garantira aux francophones d'être traités par des magistrats francophones, et ce alors qu'une grande majorité des magistrats actuels étaient néerlandophones. Toute proposition de loi, en la matière, d'une communauté contre l'autre est désormais exclue.

### **Augmenter le salaire poche des travailleurs!**

En matière **socio-économique**, le Président du MR, Charles Michel, toujours soucieux de réduire les charges, a proposé d'augmenter la part du revenu exemptée d'impôt de sorte que chaque contribuable perçoive 500 euros net en plus par an, la mesure visant à accentuer le différentiel par rapport aux allocations de chômage. Outre l'augmentation du salaire poche, le Président du MR propose notamment une baisse de charges, pour les petits patrons, liée à l'embauche (5.000 euros par an pour les trois premiers emplois créés), un relèvement rapide de l'âge des prépensions conventionnelles à 62 ans ou encore, à l'instar d'autres, une baisse du taux de croissance légal des soins de santé de 4,5 à 2% ou une dégressivité des allocations de chômage.

[Découvrez la 6ème réforme de l'Etat](#)

[Retour](#)